

La voiture

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 150

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à l'endroit de l'épouse, si une femme toutefois se trouvait abandonnée de son mari depuis plusieurs années, elle pourrait revendiquer devant le tribunal du mandarin et obtenir le droit de convoler à de nouvelles noces. En anticipant sur son jugement, elle serait cependant frappée d'une peine sévère.

La partialité évidente de la loi du divorce en faveur du mari, va très loin. Non seulement, il lui est toujours permis, quand il lui plaît, de revendre ses femmes de second rang, mais il est aussi plusieurs circonstances qui lui confèrent le droit de vendre en esclavage sa femme légale elle-même. Il se rencontrera même des cas où elle deviendra passible de la peine de mort. Elle serait par exemple inévitablement condamnée à la strangulation, si désertant le toi conjugal, elle s'était avisée de faire choix d'un autre mari. C'est la coutume plus que les exigences d'aucune loi qu'une veuve d'un certain rang, ne passe point à un second mariage. C'est à cette condition du reste seulement qu'elle gardera ses droits de mère sur ses enfants. Il est rare que dans les classes populaires par contre, les veuves ne convolent point à de secondes noces.

A l'instar d'autres peuples de l'antiquité dont ils sont les contemporains, les Chinois ont ajouté dès l'origine une grande importance à l'éducation des enfants. Au soin de leur donner quelques élémentaires notions des sciences, ils joignent celui de leur inculquer les principes les plus essentiels de philosophie et de morale. Dans les familles aisées, la naissance d'un fils ne manque point d'être l'occasion de grandes réjouissances. On lui donne d'abord le nom de la famille. Un mois plus tard, on le décorera d'un second nom dit *nom de lait*. Il consiste en un diminutif de quelque jolie plante, fleur ou gracieux petit animal. Les amis de la famille, envoient à cette occasion à l'enfant, s'ils ont quelque fortune, un plat d'argent, sur lequel sont gravés ces trois mots : *Longue vie, honneur, félicité*. Quand à dix ans il sera envoyé aux écoles publiques, il recevra de son maître un troisième nom qui restera associé, sa vie durant à celui de sa famille. Parvenu à l'âge d'homme, il sera encore gratifié d'un quatrième nom. Ce seront alors ses camarades et amis qui le lui donneront. Il le gardera également toute sa vie, s'il ne lui advient pas dans la suite, de monter à quelque charge honorifique. Il lui est en ce cas substitué un nom d'honneur ayant pour but de faire ressortir sa dignité et ses talents. Les soins éducatifs à donner à la première enfance se trouvent contenus dans un livre dit, *livre des rites*, ou *Li-ki*, en langue chinoise. Ce livre est très ancien. A défaut de la mère de l'enfant, il recommande, pour

choc qui m'a ouvert les yeux, j'ai compris le gouffre de ma misère.

— Ah ! c'est contre moi-même que j'aurais dû diriger l'arme.

— Tout ce que vous pourrez m'adresser de sanglants reproches, croyez bien je me les suis adressés.

— Chaque jour, et à chaque heure, je me flagelle moi-même des insultes de lâche, de meurtrier.

— Ne viendra-t-il pas une minute où vous aurez pitié de moi ? Une minute où je pourrai me traîner à vos genoux ? Que notre fils Yvan intercède pour son malheureux père ! Oh ! quelle honte que ma vie ! Quelle douleur de l'avoir si mal employé ! Je souffre jusqu'au tréfond de mon cœur, et c'est moins de la misère noire que je souffre que de votre mépris. Par grâce, par pitié, pardon !

— Si vous me regardiez en face, seulement une seconde, si vous pouviez voir mes yeux creusés par les cuisants chagrins, mes yeux

à allaiter, le recours aux nourrices. Mais il les veut bonnes, douces, affables.

L'enfant sera sevré, sitôt qu'il pourra porter la main à sa bouche. On l'exerce alors à se servir de préférence, de sa main droite. Et toujours d'après le préceptes du Li-ki, on lui apprendra à compter, si c'est un garçon, à nommer les objets qui l'entourent et qui frappent plus particulièrement sa vue. D'une fille on ne s'en occupe guère et il n'y aura point d'école pour elle. A sept ans, le petit garçon sera séparé de sa mère et de ses sœurs, à ne plus avoir même la faculté de s'asseoir devant elles ni de manger avec elle à la même table.

A huit ans, il sera façonné aux premières règles de la politesse. A neuf ans, il lui sera donné quelques notions astrologiques. Ce n'est qu'à dix ans que de la maison paternelle il prendra le chemin de l'école. Là, sous la conduite d'un maître, il apprendra à lire, écrire et compter.

De treize à quinze ans, il devra être appliqué à la musique. Les paroles qu'on lui donne à chanter, seront des préceptes de morale. A quinze ans, divers exercices du corps : l'équitation, le maniement des armes lui réclameront une grande partie de son temps. C'est vers cette époque de sa vie, que s'il en est jugé digne, il recevra le bonnet qui lui fera prendre rang parmi les hommes. Cette cérémonie qui est en même temps une fête familiale, a le don de réunir ce jour là, autour du jeune homme, les amis et les membres de la famille. L'un des parents désigné à cet effet, place alors pompeusement le gracieux bonnet sur la tête rasée et ornée de sa queue déjà, du jeune Chinois. Il lui adresse en même temps de graves leçons. Il lui dit qu'en prenant l'habit des adultes, il doit dépouiller les défauts de l'enfance pour revêtir les sentiments qui font le bon citoyen et l'homme utile et vertueux. Il méritera aussi par là, une longue et heureuse vie. En conférant des droits nouveaux au jeune homme, ce bonnet reçu lui signifie donc aussi de nouveaux devoirs à remplir.

Il est une équivalence, on le voit, de la toge virile des Romains qui pour la prendre dépouillaient à dix-sept ans, la robe prétexte.

Si ce jeune homme en a la faculté que donne la richesse, il ira dans des écoles supérieures, chercher le complément de ses études premières.

Mais que de difficultés n'a-t-il pas dû surmonter déjà pour parvenir à lire et à écrire sa langue nationale. Difficilement on se fait une idée des difficultés sans nombre et des com-

brûlés par les larmes, vous ne douteriez plus que je dise vrai, et votre grand cœur aurait pitié du plus misérable et du plus repentant des hommes.

— Marie-Alice, rappelez-vous un temps lointain, mais qui fut heureux ; un temps où vous m'avez aimé, où je vous aimais, et en souvenir de ces jours, les seuls heureux de mon existence, en grâce, pardonnez !

— Si vous repoussez ce cri de mon cœur ; si, demain, je n'ai pas une réponse. Adieu, Marie-Alice... adieu pour toujours. Le soleil ne sera pas couché que j'irai demander le repos à la tombe. C'est seulement de la mort que je trouverai l'apaisement. Si, de vos yeux, il ne tombe un regard dans miséricorde sur le malheureux, que je suis, je n'ai plus qu'à dormir à jamais du sommeil sans réveil. Demain sera le jour de Pâques, jour de la résurrection. Je veux ressusciter dans votre cœur, ou mourir de la mort des désespérés.

(La suite prochainement.)

plications presque inextricables, dont elle se trouve hérissee.

Elle n'est point comme les langues européennes, une langue alphabétique dont on puisse à l'infini combiner les sons à l'aide de quelques vingt-cinq à trente caractères. Elle est une langue syllabique, dont les caractères différents ne sont pas moins nombreux que l'immensurable multitude de sons à obtenir. La conséquence naturelle qui en découle, c'est qu'il est d'un labeur colossal d'apprendre la langue écrite. C'est pourquoi la posséder à fond, tient en quelque sorte du miracle.

G. MARTIN, curé de Pleigne.

(A suivre.)

LA VOITURE

Comme il n'était encore que 9 heures, en attendant que sa femme fût prête pour le dîner, César Bouchardin avait pris le journal, et renversé dans un fauteuil de la salle à manger, il venait d'y jeter un coup d'œil, quand son regard tomba sur des colonnes de chiffres qui, subitement, parurent le captiver. Ses prunelles se dilatèrent aussitôt. Il rejeta le journal, se cramponna aux bras du siège pour se redresser, et s'avançant jusqu'au seuil du vestibule, s'écria :

— Baptistine !... nous avons gagné une voiture !...

Une porte s'ouvrit au premier étage — car le ménage Bouchardin habitait à Neuilly une maison seule ; des pas résonnèrent sur le palier, et une voix féminine questionna, du milieu de l'escalier :

— Qu'est-ce que tu dis ?

Bouchardin reprit :

— Nous avons gagné une voiture !...

Un silence suivit, qui grossit l'effet de la nouvelle. Mme Bouchardin semblait ne pas comprendre. Elle répéta rêveuse :

— Une voiture !

Et son mari précisa, agacé déjà.

— Eh bien ! quoi ? Tu as l'air de tomber de la lune ! Est-ce que nous n'avions pas pris des billets à la fameuse loterie ?

— Comment ! on a tiré ?

— Oui, hier... Et le numéro 104 a gagné un coupé !... Crois-tu que c'est drôle !

Oh ! oui c'était drôle, si drôle que cette bonne Mme Bouchardin n'en revenait pas ; elle ne pouvait pas croire à tant de bonheur.

— Es-tu bien sûr ? demanda-t-elle.

— Dame ! c'est dans le journal... Le numéro 104... C'est bien facile de vérifier ; tu n'as qu'à constater, puisque tu es là-haut, et que c'est toi qui as les billets.

A ces mots, Mme Bouchardin ouvrit de grands yeux.

— Comment ! c'est moi ?

— Allons, bon ! tu les as perdus ?

— Mais, mon ami, c'est toi qui les as gardés, je t'assure... Ils doivent être dans ton cabinet...

— Ah ! c'est un peu violent ! raga Bouchardin.

— C'est trop fort ! grommela sa femme.

— Je te dis que c'est toi qui les as !

— Nous allons bien voir !

Très agitée, Mme Bouchardin enfila un peignoir et les cheveux épars, descendit dans la salle à manger, où, fiévreusement, elle s'empara du journal.

— Oh ! ça y est ! certifié César, sûr de lui !

tu n'as qu'à voir... Le 104... un coupé... C'est parfaitement notre numéro...

Et il se mit à circuler en marmottant :

— Seulement, si, maintenant, tu l'as perdu !...

Il disait cela avec un tel accent de conviction que sa femme en resta troublée... Songez donc ! gagner une voiture !... Mais, au fait, c'était peut-être bien elle, tout de même, qui les avait gardés, les numéros ! En ce cas, où pouvait-elle les avoir mis ? Dans son armoire sans doute.

Elle remonta, et pénétrant dans sa chambre à coucher, suivie de Bouchardin, elle ouvrit le meuble.

Elle en eut à peine tiré la porte que César eut un cri :

— Oh ! ce fouillis !

Aux différentes étagères, c'était un pêle-mêle de chapeaux écrasés, de gants dépareillés, de chemises, de mouchoirs en désordre, avec des boîtes en carton défoncées, d'où s'échappaient des bouts de rubans, des chiffons de dentelles : tout un amas d'élégances fripées.

— Tu peux y renoncer, va ! philosopha Bouchardin avec amertume ; autant chercher une aiguille dans une botte de foin !

— Ah ! tu ne vas pas me faire une scène, parce que je n'ai pas eu le temps de ranger mon armoire !... Quand je te dis que c'est toi qui as les billets, que je te les ai vu enfermer dans un tiroir !...

Bouchardin n'en crut pas un mot. Mais, de penser que sa femme lui attribuait le mérite d'avoir rangé quelque chose dans un tiroir, cela lui parut, si flatteur, qu'il se sentit désarmé. Il sortit de la chambre, consentit à perquisitionner dans son cabinet, et alla droit à son bureau, où le désordre s'épanouissait sous la forme d'un chaos de paperasses.

D'instinct, il mit la main à la serrure pour rencontrer la clef. Sa main erra dans le vide. Il s'impatienta.

— Allons, bon ! qui est-ce qui est encore venu fouiller dans mes affaires ?

— Personne, mon ami !

— Enfin, qui est-ce qui a pris ma clef ?

— Qui veux-tu que ce soit ?... Ce ne peut être que toi !

— Eh bien ! c'est bon ! dit César Bouchardin en faisant mine de vouloir ressortir ; je les chercherai à un autre moment, tes numéros !... Nous n'en avons pas besoin pour dîner... D'autant plus que je suis sûr... tu entends ? sûr... que...

Un bruit de porte, venu du rez-de-chaussée, lui coupa la parole. Bernerette, sa fille, revenait de prendre sa leçon de chant. Il fut bien aise de saisir ce prétexte pour clore ses investigations.

Ils descendirent.

Et, tout en maugréant, Baptistine alla réveiller la domestique qui lasse, d'attendre le moment de servir, s'était endormie dans sa cuisine...

II

Le ménage Bouchardin n'élevait pas le principe de l'ordre — du « rangement » — à la hauteur d'une institution. C'était une justice à lui rendre. Cependant, on aurait tort de croire qu'il fut dépourvu de qualités.

Il en avait d'autres, voilà tout !

Au cours de sa carrière déjà longue d'auteur dramatique, César Bouchardin — dont les photographies avaient popularisé la face réjouie sous l'aurole d'un large chapeau de paille — pouvait se vanter d'avoir fait désopiler la rate de plusieurs générations ; et, à ce titre, il avait bien mérité de ses contemporains. Seulement, ayant coutume de semer à profusion la fantaisie dans ses vaudevilles, il en mettait un peu

dans sa manière de vivre ; et, dame ! il n'y aurait eu aucune relation à établir entre son genre d'existence et le fonctionnement d'une administration. Comme il n'était plus déjà tout jeune, il avait dû naître avant l'invention de la régularité. Couché tard, après le théâtre, levé à midi parce que la cloche d'une école voisine le réveillait généralement à cette heure-là, il se trouvait tout naturellement en retard d'une demi-journée sur son époque.

Un soir d'été que, sortant de son cabinet pour se mettre à table, il vit la domestique apporter le potage, il eut un accès de mauvaise humeur et appelant sa femme :

— Baptistine, gronda-t-il, tu m'avais pourtant promis de ne plus me faire manger de soupe au déjeuner !

— Mais, Monsieur ne va pas déjeuner, crut devoir rectifier la bonne ; monsieur va dîner....

Bouchardin s'était encore trompé d'une demi-journée. Qu'est-ce que vous voulez ? Il ne savait plus où étaient les clefs des pendules, de sorte que ses horloges lui faisaient la mauvaise farce de ne jamais marcher. Et comme, un jour de détresse, il avait porté — voilà dix ans — toutes les montres de la maison au Mont-de-Piété, il était excusable de ne pas savoir l'heure !

Il faut dire, du reste, qu'à pareille école Mme Bouchardin n'a pas tardé à perdre, de son côté, la notion du temps. Aussi lui arrivait-il de commencer ses visites à 7 heures du soir, s'imaginant de très bonne foi qu'il en était 4. Et trouvant toujours ses amis à table, elle disait en rentrant :

— Quels estomacs ils ont, ces gens-là ; ils passent leur vie à manger !...

Que, dans ces conditions, ses qualités de ménagère subissent le contre-coup d'un tel désheurement, il n'y avait pas — à cela — rien de bien étonnant ! Ce n'était pas sa faute, après tout, si, dans son armoire, elle plaçait les chapeaux avec les chemises, et les pantalons avec les gants ! A l'exemple de son mari, qui retardait d'une demi-journée, elle était en retard d'une étagère !...

Un matin, pourtant, qu'elle avait déplacé la pendule de la salle à manger pour épousseter la cheminée en conscience, elle réprima un cri de joie ; sous le socle, apparurent une dizaine de petits papiers.

C'étaient les billets de loterie !

Elle se rappelait maintenant avoir eu la précaution de les poser là, pour les mettre en lieu sûr.

Vite, elle les compulsait et elle resta suffoquée de bonheur.

Dans le nombre, figurait le 104 !

— César !... César !... clama-t-elle en gesticulant ; j'ai retrouvé les billets !...

— Où étaient-ils ?

— Sous la pendule...

Pour une fois, elle consentit à se laisser qualifier de « femme sans tête » ; et elle résolut d'aller le jour même réclamer la voiture, remise chez un loueur de Courbevoix.

Elle partit, vers 2 heures, avec Bernerette, trépidant d'impatience. Comme Perrette, qui escomptait d'avance le produit de la vente de son lait, elle supputait avec sa fille tous les services que leur rendrait cet équipage. Ce serait vraiment charmant pour revenir du théâtre. Au lieu de se ruiner en fiacres, ou d'être obligés de rentrer à pied de la gare de la Porte-Maillot à Neuilly, ils s'enverraient chercher par le jardinier. Peut-être même, si les affaires allaient bien, Bouchardin consentirait-il à prendre un cocher. Une remise en briques ne serait pas coûteuse à construire. Et d'ailleurs, en attendant qu'on l'eût faite, le hangar du jardin serait assez vaste pour abriter le coupé.

Et la mère et la fille éclataient de rire, en s'écriant :

— Crois-tu, tout de même, que nous en avons eu, une chance !...

Elles arrivèrent enfin chez le loueur et, mises en présence de la voiture, s'exaltèrent ! Elle était superbe, cette voiture : rechâmpée en bleu de roi, capitonnée en satin, avec des glaces lisseautées, des lanternes flamboyantes, le train rouge, des roues caoutchoutées ! Un équipage de duchesse !

Un orgueil cambré leur buste.

Malheureusement une déception les attendait. Le loueur, responsable du dépôt, avait reçu l'ordre de ne se dessaisir de la voiture que sur la production d'un titre régulier. Mme Bouchardin et sa fille furent obligées d'aller chercher cette pièce justificative à Paris, au siège de l'OEuvre, qui avait organisé la loterie.

Enfin, vers 4 heures, munies d'un mot du secrétaire, elles retournèrent à Courbevoix, où le loueur parut tout disposé, cette fois, à leur livrer le coupé. Il invita Mme Bouchardin à passer dans son bureau pour lui signer un reçu. Et elle allait apposer son paraphe, quand il demanda :

— Ce sont ces dames qui ont amené le cheval ?

Les deux femmes se regardèrent en roulant des yeux exorbitants.

— Le cheval ?

A son tour, le loueur s'étonna ; il répliqua :

— Dame !... pour trainer la voiture...

Bernerette et sa mère rendirent hommage à la justesse de la remarque. C'était pourtant vrai qu'il fallait un cheval ! Comment n'y avaient-elles pas songé ?

— Mais non, répondit avec embarras Mme Bouchardin, nous n'avons pas amené de cheval...

— Diable ! c'est qu'alors...

(A suivre.)

Poignée de recettes

Parlons un peu des habitations et des appartements en cette saison où le mauvais temps, le froid etc. font demeurer au logis. Quelques avis pratiques seront utiles à bien du monde. Et d'abord que les murs deviennent humides, comment parer à cet inconvénient ?

Enduit contre l'humidité des murs. — Faites fondre ensemble quantités égales d'huile de colza et de résine et passez deux couches de mélange bouillant. Passez ensuite une troisième couche, bouillante également, composée comme suit :

Résine blanche, deux parties. — Blanc de craie pulvérisée, une partie. — Huile de lin, deux parties.

Procédé pour bâtir des murs secs sur un terrain humide et marécageux. — Après la mise des fondements, maçonnez les trois ou quatre rangées suivantes de pierres avec un mortier composé de chaux et de sang de vache : l'humidité ne peut pénétrer ce mélange. Ce même mortier peut aussi servir à enduire les murs humides.

Pour assécher les murs humides. — On peut employer le mortier de chaux et de sang de vache dont il est parlé ci-dessus. La méthode suivante est également bonne : on enlève le plâtre de manière à mettre les pierres à nu ; on passe sur les pierres une couche de poix à laquelle on attache quelques poils de porcs ; on y met alors un plâtre de chaux, plâtre qui tient au moyen des poils qu'on y a collés.